



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires
SNABF Solidaires 74-1645 - 75049 Paris cedex 01 - Courriel : 1645-UT
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - http : //www.snabf.org

Union
syndicale
Solidaires

la finance
Solidaires

Région Paris

Caisse générale : des mots qui font mal !

N'ayons pas peur de le dire : les agents de caisse et d'ateliers de la Caisse générale de Paris souffrent ! La conjonction de la baisse des effectifs avec le vieillissement de la pyramide des âges, l'arrêt des recrutements dans ces catégories, ainsi que les incertitudes pesant sur leur avenir, ont des effets désastreux sur leurs conditions de travail.

Des agents qui en ont plein le dos !

Une récente expertise d'un cabinet d'ergonomes, menée à la demande du CHSCT Paris et ordonnée par le Tribunal de Grande Instance et la Cour d'Appel de Paris, a démontré la présence de risques importants de Troubles Musculo-Squelettiques. En effet, les machines de tri soumettent les agents à de rudes épreuves. Hernies discales, problèmes aux épaules, aux mains, aux doigts, tendinites... qui ne cessent d'augmenter sont autant de maux symptomatiques d'une absence de réelle politique de prévention.

Les différents plans d'action proposés par la DERICI se limitent essentiellement à tenter d'adapter l'homme à la machine (formations geste et posture...). Si la Direction avait pris la peine d'associer un peu plus les agents sur le terrain et le CHSCT, les propositions retenues auraient sûrement porté davantage sur l'adaptation de la machine à l'homme...

Un management qui reste sourd

Cela fait plusieurs années que les représentants du personnel (délégués du personnel, représentants au CE et CHSCT) se font l'écho du malaise de nos collègues de la caisse. Malheureusement, le management reste totalement fermé.

Les nouvelles organisations du travail ont provoqué l'éclatement des collectifs de travail. Celles-ci rendent la pénibilité du travail encore moins supportable qu'auparavant. Alors que le rôle de la hiérarchie locale devrait être de motiver, de créer une cohésion de groupe, d'être à l'écoute de son équipe, nous assistons plutôt à un « flicage » et à un simple contrôle des objectifs de production. Ces objectifs sont imposés à des cadences toujours plus élevées. Cette forme de management est menée sans une véritable réflexion qui permette d'analyser la portée de ces effets sur la santé des agents.

Ce que propose le SNABF Solidaires

C'est à l'employeur que revient la responsabilité de l'organisation du travail pour que celle-ci s'effectue dans le respect de la réglementation en vigueur, préservant la sécurité, la santé physique et morale des agents.

Dans ces conditions, pour le SNABF Solidaires, l'amélioration des conditions de travail des agents de caisse et d'ateliers de Paris passe par une nouvelle organisation du travail, des recrutements et une politique de formation plus ambitieuse (formation des managers à la prévention des risques sur la santé notamment). Une véritable politique de prévention des risques professionnels sera également nécessaire avec la coopération d'experts reconnus telle que l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions du Travail (ANACT) et en relation avec les services de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie. Dans le même sens, le service de santé au travail et le CHSCT devront être associés aux différents « plans d'actions » mis en œuvre à la Caisse générale.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA SANTÉ PHYSIQUE DES AGENTS DE CAISSE ET D'ATELIER DE LA CAISSE GÉNÉRALE NE POURRA SE FAIRE QU'AVEC L'AIDE DU PERSONNEL DIRECTEMENT CONCERNÉ ET DE TOUS LES ACTEURS DE PRÉVENTION.